



Le 4 juin 2018

Che(è)r(e) collègue,

Nous avons le plaisir de t'adresser une version mise en page par le SEJS du « **référentiel métiers-compétences de l'Inspectrice/Inspecteur de la Jeunesse et des Sports** » qui reprend les éléments officiels transmis par la DRH des ministères sociaux cette semaine. En effet, le référentiel a été officialisé par une mise en ligne sur le site du [Ministère des Solidarités et de la Santé \(rubrique métiers et concours – inspecteur de la jeunesse et des sports\)](#) le 24 mai et un envoi par [courriel du directeur des ressources humaines aux directeurs régionaux](#) le 25 mai.

Après l'obtention en mars 2018 de la modification du domaine fonctionnel « Affaires Sociales » du répertoire interministériel des métiers (RIME) en « [Santé-Cohésion Sociale-Jeunesse et Sports](#) », ce référentiel constitue une étape importante supplémentaire dans le processus de reconnaissance et de valorisation de notre corps. Ce document synthétise officiellement ce que nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous mobilisons comme compétences et savoir-faire, mais aussi ce qui fait notre spécificité à travers les activités que nous réalisons dans nos différents postes en lien avec nos partenaires, le tout désormais identifié et recensé.

Ce référentiel a nécessité 6 mois de (re)formalisation en interne et de participation intense du SEJS aux groupes de travail mis en place par le bureau de la GPEC et des dialogues de gestion (SD1A) de la DRH des ministères sociaux. Les travaux issus des instances liées au « protocole IJS », réunissant autour de la table les services de ressources humaines concernés, la direction des sports, la DJEPVA et les syndicats de PTP sports et jeunesse, ont permis à la DRH de proposer début mai une version finalisée du référentiel que le secrétariat national aux affaires professionnelles du SEJS a portée à l'ordre du jour de son bureau national (BN) le 15 mai dernier.

Conscient que certaines des propositions portées par le SEJS dans les différentes instances ont dû faire l'objet de compromis, le BN a néanmoins validé cette proposition finale considérant, à l'unanimité, que les objectifs fixés préalablement à ce travail entre la DRH et le SEJS étaient atteints, à savoir :

- Appréhender la réalité du métier d'Inspectrice/Inspecteur Jeunesse et Sports ;
- Valoriser les compétences de ce métier ;
- Faire connaître en interne et en externe ce métier ;
- Rendre attractif le métier pour de futurs candidats au concours d'IJS ;
- Expliciter les compétences des IJS dans la perspective d'un accès aux emplois fonctionnels.

Grâce à l'efficacité de l'animation de ce travail par le bureau SD1A, nous avons pu instaurer les conditions favorables à un dialogue social de qualité avec l'administration centrale (DRH, DJEPVA, DS). Nous souhaitons que ces dernières perdurent pour d'autres sujets relatifs aux questions professionnelles mais également corporatives (évolutions statutaires et indemnitaires).

Maintenant, à toi de relayer l'existence et le contenu de ce document ! En cette période de changements annoncés, nous aurons besoin d'être plus forts ensemble. Ce référentiel doit pouvoir nous y aider.

Nous te donnons rendez-vous au prochain **congrès SEJS qui aura lieu à Lyon du 10 au 12 octobre 2018** (SAVE THE DATE) pour échanger et pour te remettre une version « imprimeur » de ce document.

Syndicalement.

Pour la secrétaire générale, et par délégation,

Jean-Philippe CHAPELLE



Secrétaire national
aux affaires professionnelles

Ousmane KA



Secrétaire national adjoint
aux affaires professionnelles